



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1097) DE MISE A  
DISPOSITION DES SALLES BOUQUET ET  
BERLIOZ, A L'ASSOCIATION «COMPAGNIE  
VERT BITUME»**

**DÉCISION N° DM-25-368  
EN DATE DU 06 NOVEMBRE 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de l'Association « Compagnie Vert Bitume » représentée par sa présidente Madame Charlotte BOUTEILLE, dont le siège est situé Maison des Associations – 41/43 rue Raymond du Temple 94300 VINCENNES, d'organiser des répétitions d'une compagnie professionnelle dans la salle Bouquet, les 8 et 22 septembre de 10h00 à 16h30, le 15 septembre de 9h00 à 14h00, le 16 septembre de 9h00 à 19h00, le 2 octobre de 10h00 à 16h00 et le 7 octobre de 10h00 à 18h00, les 17 et 24 novembre de 12h30 à 17h00, les 21 et 25 novembre de 9h30 à 19h00, le 18 novembre de 16h15 à 19h00 et le 20 novembre 2025 de 12h30 à 17h30 et dans la salle Berlioz, le 18 novembre de 9h30 à 16h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'Association « Compagnie Vert Bitume » représentée par sa présidente Madame Charlotte BOUTEILLE, dont le siège est situé Maison des Associations – 41/43 rue Raymond du Temple 94300 VINCENNES, une convention de location de salles, afin d'organiser des répétitions d'une compagnie professionnelle dans la salle Bouquet, les 8 et 22 septembre de 10h00 à 16h30, le 15 septembre de 9h00 à 14h00, le 16 septembre de 9h00 à 19h00, le 2 octobre de 10h00 à 16h00 et le 7 octobre de 10h00 à 18h00, les 17 et 24 novembre de 12h30 à 17h00, les 21 et 25 novembre de 9h30 à 19h00, le 18 novembre de 16h15 à 19h00 et le 20 novembre 2025 de 12h30 à 17h30 et dans la salle Berlioz, le 18 novembre de 9h30 à 16h00.

**LA GRATUITÉ** de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20251106-lmc1H13613H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 06/11/2025  
Date de Publication : 06/11/2025